

Mercredi 26 janvier 2011, rencontre avec Mr. Patrick De Giorgi

L'association Vivre aux Chaprais avait demandé un rendez-vous avec ce chef d'entreprise afin de connaître ses projets immobiliers sur le terrain qu'il a acquis à l'angle de l'avenue Fontaine Argent et de la rue Chopard, face au lycée Saint Joseph. Il a accepté de nous rencontrer le mercredi après-midi 26 janvier au siège de son entreprise à Pontarlier.

Un riverain, propriétaire rue Chopard, accompagnait le président et le vice-président de l'association. Le projet immobilier pour lequel une demande de permis de construire va être déposée concerne plusieurs petits bâtiments pour un programme de plus de 120 logements ainsi qu'une maison de retraite composée de petits appartements (une soixantaine) qui bénéficieront de divers services.

Par ailleurs, il est réservé un espace vert qui sera dévolu à la ville, en fond de parcelle accessible par la rue Chopard.

Les bâtiments, selon leur situation, sont d'une hauteur de R+4+attique (le long de l'avenue Fontaine-Argent et au coin rue Chopard), R+3+attique (rue Chopard) et R+2+attique au cœur de la parcelle. Les accès se feront à la fois par l'avenue Fontaine Argent et la rue Chopard.

Mr De Giorgi qui avait fait venir son architecte et sa commerciale de son bureau rue de Belfort nous a indiqué qu'un arrêté d'alignement lui imposait de construire au bord même de la rue Chopard. Il doit par ailleurs, en ce qui concerne les bâtiments à construire en cœur de parcelle, s'éloigner de 4 m par rapport à l'espace vert. Les riverains de la rue Chopard préféreraient tout au contraire que les bâtiments soient construits en limites immédiates de cet espace vert afin que ceux construits rue Chopard puissent être éloignés de 4 mètres. Il nous fait remarquer qu'un bâtiment de 10 étages, avenue Fontaine Argent, borde ses futures constructions et s'interroge sur le bien fondé d'immeubles R+2+attique qui n'auront aucune vue alors qu'une tour n'aurait dérangé personne à cet emplacement, libérant de l'espace et permettant un meilleur point de vue.

Mr De Giorgi se considère plus comme un bâtisseur qu'un promoteur, à la tête d'une entreprise du bâtiment et de travaux publics de 120 salariés. Il n'a d'ailleurs qu'une seule commerciale.

Il a également été abordé la question des normes BBC (bâtiment basse consommation) qui engendrent un surcoût de l'ordre de 30% alors que les économies de chauffage réalisées sont modestes.

Merci à Mr De Giorgi pour cette entrevue et cette discussion qui témoignent d'une volonté de dialogue de part et d'autre.

Association Vivre aux Chaprais